

# CHAMPIONNAT DE FRANCE KARTING



22/11/19

COMMUNIQUE DE PRESSE

## REGLEMENTATION TECHNIQUE FFSA KARTING

### Châssis Minime/Cadet 2020

Le Comité Directeur de la FFSA a validé ce mercredi 20 novembre les propositions de la CNK concernant les châssis Minime/Cadet à partir de 2020. Il s'agissait de prendre en compte la nouvelle homologation CIK-FIA internationale de la classe Mini.



En France, les châssis Minime/Cadet FFSA et Mini CIK-FIA cohabiteront sans problème dès la saison 2020, avec un ajustement des libertés techniques pour les châssis FFSA par rapport aux châssis CIK-FIA. Les motorisations Minime/Cadet restent identiques à la réglementation FFSA en vigueur pour la période 2018-2022.

Voici les configurations de châssis qui pourront prendre part aux compétitions françaises dans les catégories Minime et Cadet à partir de 2020 :

#### Châssis Mini CIK-FIA

- Cadre homologué CIK-FIA.
- Frein homologué CIK-FIA.
- Carrosseries homologuées CIK-FIA.

[Liste consultable ici.](#)

#### Châssis Minime/Cadet FFSA

- Châssis complet homologué FFSA (présenté dans sa fiche globale d'homologation FFSA).
- Libertés techniques 2020 :  
Moyeux de roues libres.  
Arbre d'axe arrière libre.  
Montage des carrosseries et pare-chocs homologués CIK-FIA autorisé.

### Précisions réglementaires

- L'usage des matériaux suivant est interdit: magnésium, carbone, titane, céramique ...

Exemples d'interdiction : moyeux et jantes magnésium, baquet carbone, pièces titane, disque de frein céramique, ...

Exemples d'autorisation : moyeux et jantes aluminium, baquet en fibres de verre, disque de frein acier magnétique

- L'arbre d'axe arrière utilisé sur le châssis ne doit pas nécessairement provenir du même constructeur que le châssis lui-même.

- Le panachage des trois éléments de carrosserie homologuée CIK-FIA (carénage avant, panneau frontal, pontons latéraux) de marques ou modèles différents est autorisé, les deux pontons latéraux devant cependant être utilisés conjointement.

- Pour mémoire, les châssis FFSA et CIK-FIA n'ont pas de date de fin d'homologation en France.

Frédéric BILLET  
Attaché de presse  
Mobile : +33 6 81 54 09 03  
Courriel : frederic@kartcom.com

Pôle Presse | Fédération Française du Sport Automobile | 32 avenue de New York - 75781 PARIS CEDEX 16 | Tél. : + 33 1 44 30 24 10 / Fax : + 33 1 42 24 17 43  
E-mail : [presse@ffsa.org](mailto:presse@ffsa.org) | Web : [www.ffsa.org](http://www.ffsa.org) | Web TV : [www.ffsa.tv](http://www.ffsa.tv)



FFSA Karting